



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Comprimés de chlore 20 g/200 g - Acide trichloroisocyanurique ( Trichlor )

## 1.1 Identifiant du produit

Nom commercial : Comprimés de chlore 20 g/200 g

## 1.2 Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations : Pour la désinfection de l'eau des piscines et des spas.

## 1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Entreprise : Fournitures pour piscines Deep Blue

Boîte 8899 Hermitage,

Corsham , SN13 8DT

Téléphone : +44 (0) 3330 907094

Télécopie : +44 (0) 3330 907094

E-mail : [help@deepbluepoolsupplies.co.uk](mailto:help@deepbluepoolsupplies.co.uk)

## 1.4 Téléphone d'urgence

Tél. : +44 (0) 3330 907094 (heures de bureau)

Tél. : 112 ( En dehors des heures d'ouverture)

## 2. Identification des dangers

## 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Classe de danger Mentions de danger

Ox. Sol. 3 H272

Toxicité aiguë. 4 \* H 302

Irritation oculaire . 2 H 319

STOT SE 3 H335

STOT SE 3 H400

Aquatique Aigu 1 H410

Chronique aquatique 1

Pour le texte intégral des déclarations H mentionnées dans cette section, voir la section 16.

effets indésirables les plus importants

Santé humaine : Voir la section 11 pour les informations toxicologiques

Risques physiques et chimiques : Voir la section 9 pour les informations physico-chimiques

Effets environnementaux potentiels : Voir la section 12 pour plus d'informations environnementales

## 2.2 Éléments d'étiquette

Étiquetage conformément au règlement (CE) n°

1272/2008 Symboles de

danger :



GHS07 GHS09 GHS10

Mot d'avertissement : Avertissement

Mentions de danger : H272 Peut  
aggraver un incendie ; comburant H302  
Nocif en cas d'ingestion.

H319 Provoque une grave irritation des yeux.  
H335 Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme.

Conseils de prudence : P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette du produit.

P102 Tenir hors de portée des enfants  
P221 Prenez toutes les précautions nécessaires pour éviter tout mélange avec des produits combustibles.  
P301+P312 EN CAS D'INGESTION : Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous vous sentez mal. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P304+P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position confortable pour respirer.  
Magasin P405 fermé à clé  
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la législation

Informations complémentaires : EUH031 Au contact d'acides, un gaz toxique se dégage. Attention ! Ne pas utiliser avec d'autres produits. Peut dégager des gaz dangereux (chlore).

Composants dangereux qui doivent être mentionnés sur l'étiquette :

Acide trichloroisocyanurique

#### 2.3 Autres dangers

PBT / vPvB : Non applicable

### 3. Composition/informations sur les ingrédients

3.2 Nature chimique : Mélange des substances énumérées ci-dessous avec des ajouts non dangereux.

N° CAS	N° d'index EINECS	%
87-90-1	201-782-8 613-031-00-5	75 - 100

Ox. Sol. 2, H272 ; Aquatique Aiguë 1, H400 ; Aquatique Chronique 1, H410 ; Aiguë Toxicité .4, H302 ; Irritation oculaire .2, H319 ; Toxicité spécifique pour certains organes cibles .3, H335. Informations complémentaires : Pour le libellé de la

Les expressions de danger énumérées font référence à la section 16.

### 4. mesures de premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours :

Conseils généraux : Retirez immédiatement tous les vêtements contaminés.

En cas d'inhalation :

Transportez la victime à l'air frais. Retirez les vêtements contaminés et desserrez les autres. Maintenez-la au repos jusqu'à sa guérison complète. Si sa respiration est difficile et qu'elle est cyanosée (bleue), assurez-vous que ses voies respiratoires sont dégagées et faites-lui administrer de l'oxygène par masque à l'aide d'un professionnel qualifié. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquez immédiatement la respiration artificielle. En cas d'arrêt cardiaque, effectuez un massage cardiaque externe. Consultez un médecin. Dans les cas graves, un œdème pulmonaire peut survenir jusqu'à 48 heures plus tard.

En cas de contact avec la peau : rincer abondamment à l'eau. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si des zones étendues de la peau sont lésées ou si l'irritation persiste, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement retirées ; continuer à rincer. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion : rincer la bouche à l'eau et boire abondamment. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés :

Symptômes et effets : Aucune autre information disponible.

4.3 Indication de soins médicaux immédiats et de traitements spéciaux nécessaires :

Traitement : Traiter les symptômes.

5. Mesures de lutte contre

l'incendie 5.1 Moyens

d'extinction :

Médias appropriés : Pulvérisation d'eau ou brouillard (grandes quantités disponibles)

Médias inappropriés : Aucune information disponible

5.2 Risques particuliers liés à la substance ou au mélange

Dangers spécifiques : Agent comburant . Non combustible, mais favorise la combustion d'autres matériaux.

Peut produire des fumées toxiques de CO, CO2 et HCl en cas de combustion.

5.3 Conseils aux pompiers :

Équipement de protection :

Les pompiers doivent porter une tenue de protection complète et un appareil respiratoire autonome (ARA). Après l'intervention, il convient de décontaminer soigneusement tout le matériel de lutte contre l'incendie, y compris les vêtements de tous les pompiers.

Informations complémentaires : Collectez séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre les incendies.

6. Mesures en cas de rejet accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence :

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. Pour plus d'informations sur la protection individuelle, voir la section 8.

6.2 Précautions environnementales :

Précautions environnementales : Ne pas jeter dans les eaux de surface ni dans le réseau d'égouts.

Éviter la pénétration dans le sous-sol.

Signaler aux autorités compétentes toute pollution des sources d'eau.

Les autorités locales doivent être informées si des déversements importants ne peuvent être contenus.

6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Nettoyage :

Ramassez le produit en évitant de soulever de la poussière, puis étalez-le immédiatement en fine couche dans une zone dégagée, sèche et non contaminée afin d'éviter la formation de points chauds. Rincez progressivement au jet d'eau en veillant à une dilution importante. Ne stockez ni ne transportez le produit ramassé. Ne remettez pas le produit déversé dans son contenant d'origine. N'ajoutez pas d'eau au produit. En cas de déversement dans un espace confiné ou un bâtiment non ventilé, si le produit est humide et dégage du chlore, vous pouvez réduire la vitesse de dégagement de chlore en recouvrant la fine couche de carbonate de sodium. En cas de

déversement important, contactez les services d'urgence.

#### 6.4 Référence à d'autres sections

Pour la protection personnelle, voir la section 8

### 7. Manutention et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Conseils de manipulation en toute sécurité :

oxydant puissant . NE PAS MÉLANGER AVEC D'AUTRES PRODUITS CHIMIQUES. Mélanger uniquement avec de l'eau. Ne jamais ajouter d'eau au produit. Toujours diluer le produit dans l'eau. Utiliser un matériel de distribution propre et sec. Éviter tout contact avec la peau et les yeux.

Mesures d'hygiène :

Tenir à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux. Il est interdit de fumer, de manger et de boire dans la zone d'application. Se laver les mains avant les pauses et en fin de journée. Retirer immédiatement tout vêtement contaminé. Assurer une ventilation adéquate.

#### 7.2 Conditions de stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités.

Conservation : Conserver ce produit dans son emballage d'origine fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. À conserver dans un endroit frais et sec.

Protection contre l'incendie : Mesures normales de protection préventive contre l'incendie

Informations complémentaires : Tenir hors de portée des enfants

Stockage courant : Tenir à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux. Tenir à l'écart des matières combustibles.

#### 7.3 Utilisations finales spécifiques

Utilisation(s) spécifique(s) Aucune information n'est disponible.

### 8. Contrôle de l'exposition/protection

#### individuelle 8.1 Paramètres de contrôle :

Le produit ne contient aucune quantité significative de matériaux présentant des valeurs critiques nécessitant une surveillance sur le lieu de travail.

Informations complémentaires : Les listes en vigueur au moment de leur élaboration ont servi de base.

#### 8.2 Contrôles d'exposition

Mesures techniques : Une hotte aspirante est requise en cas de génération de vapeurs /aérosols. Se référer aux mesures de protection décrites aux sections 7 et 8.

Équipement de protection individuelle :

Mesures de protection et d'hygiène :

Tenir à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux.

Enlever immédiatement tous les vêtements souillés et contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Éviter tout contact avec les yeux.

Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

Protection respiratoire :

En cas d'exposition brève ou de faible pollution, utiliser un appareil de filtration respiratoire. Filtre AB2P2.

AB2P3. En cas d'exposition intensive ou prolongée, utiliser un appareil de protection respiratoire autonome. Portez des gants de protection. Les gants de protection choisis doivent être conformes aux spécifications de la directive européenne relative à la protection des mains.

Portez des gants de protection chimique adaptés. Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit/à la substance/à la préparation. En raison de l'absence de tests, aucune recommandation concernant le matériau des gants ne peut être formulée pour ce produit. Le choix du matériau des gants doit tenir compte des temps de pénétration, des vitesses de diffusion et de dégradation.

Matériau des gants : Le choix des gants appropriés ne dépend pas uniquement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité, qui varient d'un fabricant à l'autre. Le produit étant composé de plusieurs substances, la résistance du matériau du gant ne peut être calculée à l'avance et doit donc être vérifiée avant utilisation.

Temps de pénétration du matériau du gant : le temps de pénétration exact doit être déterminé par le fabricant des gants de protection et doit être respecté.

Les gants de contact permanent fabriqués dans les matériaux suivants conviennent : caoutchouc nitrile (NBR), caoutchouc chloroprène (CR), caoutchouc butyle (BR).

Protection oculaire : Portez des lunettes de protection étanches.

Protection de la peau et du corps : Portez des vêtements appropriés pour éviter tout contact répété ou prolongé, des bottes et un tablier.

Contrôle de l'exposition environnementale : Éliminer conformément à toutes les réglementations locales et nationales applicables.

## 9. propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Comprimés sous forme de comprimés

Couleur : Blanc

Odeur : Comme le chlore

olfactif : non déterminé. pH (10 g/l) à

20 °C : 2,0-2,7. Point de fusion/Plage de

fusion : 225-240 °C. Point d'ébullition/Plage

d'ébullition : non déterminé.

Point d'éclair : Non applicable.

Inflammabilité (solide-gaz) : non déterminée. Température de décomposition : 225 °C

Auto-inflammation : Le produit ne s'auto-enflamme pas .

Risque d'explosion : Ce produit ne présente pas de risque d'explosion.

Limites d'explosion : Inférieure / Supérieure : Non déterminées.

de vapeur : Non applicable. Densité à 20

°C : env. 2,5 g/cm<sup>3</sup>

Densité relative non déterminée.

de vapeur : Non applicable.

Taux d'évaporation : Non applicable.

Solubilité/miscibilité dans l'eau à 25 °C : 12 g/l

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non déterminé. Teneur en solvant : 0,00 %

Teneur en matières solides : 100,00 %

### 9.2 Autres informations Aucune information supplémentaire

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité:

Réactivité : Aucune information disponible.

### 10.2 Stabilité chimique :

Stabilité chimique : Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses :

Réactions dangereuses :

Réagit avec les agents oxydants . Réagit avec les bases fortes. Réagit avec les amines.

Réaction fortement exothermique avec les acides. Réagit avec les substances inflammables. Réagit avec les acides en libérant du chlore. Réagit avec les agents réducteurs. 10.4 Conditions à éviter :

Aucune information disponible.

#### 10.5 Matériaux incompatibles :

Matériaux à éviter :

Aucune information disponible.

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Chlorure d'hydrogène (HCl),  
chlore  
Oxydes d'azote (NOx)

### 11. Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les effets toxiques

Toxicité aiguë : Nocif en cas d'ingestion

#### Valeurs DL50/CL50 pertinentes pour la classification

Nom	Itinéraire	Espèces	Test	Valeur	Unités
acide trichloroisocyanurique	Oral	Rat	DL50	>406	mg/kg
acide borique	Oral	Humain	DL50	2 660	mg/kg

Effet irritant primaire :

Corrosion/irritation cutanée : d'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions/irritations oculaires graves : Provoque une irritation oculaire grave.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets CMR ( cancérogénicité , mutagénicité et toxicité pour la reproduction)

Mutagénicité des cellules germinales : d'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Exposition unique STOT : Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Exposition répétée STOT : d'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Risque d'aspiration : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### 12. Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité:

Toxicité aiguë :

Très toxique pour les organismes aquatiques : NE PAS rejeter dans les lacs, les étangs ou les cours d'eau. NE PAS rejeter dans les eaux publiques, sauf autorisation expresse.

Espèces	Temps	Test	Valeur	Unités
Poisson	96H	LC50	1 000	Mg/L
Daphna magna	48h	LC50	1 000	Mg/L

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune autre information pertinente n'est disponible.

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

de bioaccumulation : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol : Aucune autre information pertinente disponible. Effets écotoxiques : Remarque : Très toxique pour les poissons

#### Comportement dans les stations d'épuration

10043-35-3 acide borique

NOEC 180 mg/l (boues activées) (OCDE « Tests de chironomes utilisant des sédiments contaminés »)

Informations écologiques complémentaires :

Remarques générales :

Classe de danger pour l'eau 3 (Réglementation allemande) (Auto-évaluation) : extrêmement dangereux pour l'eau

Ne laissez pas ce produit atteindre les eaux souterraines, les cours d'eau ou les égouts, même en petites quantités. Danger pour l'eau potable en cas de fuite, même en très faible quantité, dans le sol. Toxique également pour les poissons et le plancton des plans d'eau. Très toxique pour les organismes aquatiques.

#### 12.5 Résultats de l'évaluation PBT et PvB

Résultats du PBT et du PvB : Non applicable

#### 12.6 Autres effets indésirables

Autres effets indésirables Aucune autre information pertinente disponible. 12.6 Autres effets indésirables :

### 13. Considérations relatives à

l'élimination 13.1 Méthodes de traitement des déchets :

Produit:

Il est interdit de jeter ce produit avec les ordures ménagères. Un traitement spécial est requis conformément à la réglementation locale. Ne jetez pas ce produit dans les canalisations. Contactez les services de gestion des déchets.

Emballages contaminés :

Vider soigneusement les emballages contaminés. Ils peuvent être recyclés après un nettoyage complet et approprié. Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

Numéro de catalogue des déchets :

Aucun code de déchet du Catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car son usage prévu détermine cette attribution. Le code de déchet est établi en concertation avec le gestionnaire régional des déchets.

Produits nettoyants recommandés :

De l'eau, si nécessaire avec des produits nettoyants.

#### 14. Informations sur les transports

14.1 Numéro ONU 1479

14.2 Nom d'expédition approprié de l'ONU  
1479 SOLIDE OXYDANT, N.S.A. (ACIDE TRICHLOROISOCYANURIQUE), DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT

14.3 Classe(s) de danger pour le transport  
ADR / IMDG

Classe : 5.1 Substances comburantes .

Étiquette : 5.1

IATA :

Classe : 5.1 Oxydant

Étiquette : 5.1

14.4 Groupe d'emballage III

14.5 Risques environnementaux  
Polluant marin Oui

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières : Avertissement : Substances oxydantes .

Code de danger (Kemler) : 50

Numéro EMS : F- A,S -Q

Catégorie d'arrimage B

Code de ségrégation

SG38 Stocker « séparé des » composés d'ammonium.

SG49 Stow « séparé des » cyanures

SG60 Stow « séparé des » peroxydes

SG61 Stockage « séparé des » métaux en poudre

#### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention

MARPOL 73/78 et au code IBC

Transport/Informations complémentaires :

ADR

Quantités exclues (EQ) : E1

Quantités limitées (QL) 5 kg

Quantités exclues (EQ) Code : E1

Quantité nette maximale par emballage intérieur : 30 g

<p>IMDG</p>	<p>Quantité nette maximale par emballage extérieur : 1000 g          Catégorie de transport 3          Code de restriction du tunnel E</p> <p>Quantités limitées (QL) 5 kg          Quantités exclues (EQ) Code : E1          Quantité nette maximale par emballage intérieur : 30 g          Quantité nette maximale par emballage extérieur :</p> <p>1000 g Règlement modèle des Nations Unies :          1479 SOLIDE OXYDANT, N.S.A. (ACIDE TRICHLOROISOCYANURIQUE), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT          UN1479 SOLIDE OXYDANT, N.S.A. (ACIDE TRICHLOROISOCYANURIQUE), 5.1, III,</p>				
<p><b>15. Informations réglementaires</b></p> <p>15.1 Réglementations/législations en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à cette substance ou à ce mélange.</p> <p style="padding-left: 40px;">Directive 2012/18/UE. Quantité admissible ( tonnes ) pour l'application des exigences de niveau inférieur : 50 t. Quantité admissible ( tonnes ) pour l'application des exigences de niveau supérieur : 200 t. RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de restriction : 30.</p> <p>Réglementations nationales :</p> <p style="padding-left: 40px;">Autres réglementations, limitations et réglementations prohibitives</p> <p>Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon le règlement REACH, article 57</p> <p style="padding-left: 40px;">10043-35-3 acide borique</p> <p>15.2 Évaluation de la sécurité chimique</p> <p style="padding-left: 40px;">Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.</p>					
<p><b>16. Autres informations</b></p> <p>Texte intégral des déclarations H mentionnées aux articles 2 et 3</p> <table style="margin-left: 40px;"> <tr> <td>H272</td> <td>Peut intensifier le feu ; comburant .</td> </tr> <tr> <td>H302</td> <td>Nocif en cas d'ingestion.</td> </tr> </table>		H272	Peut intensifier le feu ; comburant .	H302	Nocif en cas d'ingestion.
H272	Peut intensifier le feu ; comburant .				
H302	Nocif en cas d'ingestion.				
<p>H319 Provoque une grave irritation des yeux.          H335 Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.          H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.          H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.          EUH031 Le contact avec des acides libère un gaz toxique.          Recommandé aux utilisateurs professionnels. Attention : éviter l'exposition au soleil. Se renseigner sur les instructions spécifiques avant utilisation.</p> <p>Ces informations sont considérées comme exactes et représentent les meilleures informations dont nous disposons actuellement. Toutefois, nous n'offrons aucune garantie, expresse ou implicite, quant à leur qualité marchande, leur adéquation à un usage particulier ou toute autre qualité, et nous déclinons toute responsabilité quant à leur utilisation. Il appartient à chaque utilisateur de vérifier si ces informations correspondent à ses besoins et usages spécifiques.</p>					